

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2022/77

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-deux
le LUNDI 12 DÉCEMBRE 2022 à dix-huit heures trente
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse Dupont, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 06 Décembre 2022
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Étaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme DELRUE Joëlle), M. GUILBERT Richard (proc.
M. MONBAILLY Vincent), Mme SCHLEICH Ingrid (proc. Mme LEROY Martine),
Mme MOBAILLY Aurore (proc. Mme BOULET Véronique) absents excusés.

Mme QUENON Sophie, absente excusée.
M. EVRARD Dominique, M. TEN Arnaud, absents non excusés.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA MAINTENANCE EN MILIEU URBAIN DU DÉPARTEMENT POUR LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION DU BOURG CENTRE (tranche optionnelle n° 1)

La séance ouverte, Madame le Maire propose de solliciter auprès du Département
une subvention au titre de la maintenance en milieu urbain dans le cadre des travaux
de requalification du bourg centre (tranche optionnelle n° 1 : place Jules Leriche et
rue Victor Hugo RD 192).

L'estimation des travaux éligible est de 302.743 € HT.
La subvention sollicitée est de 151.371,50 € soit 50 %.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité cette
proposition et autorisent Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires
auprès de Monsieur le Président du Département du Pas-de-Calais.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 13/12/2022
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le **13 DEC. 2022**
et publication ou notification
du **13 DEC. 2022** Maire,

Joëlle DELRUE



Accusé de réception en préfecture
062-216205344-20221212-202277-DE
Date de télétransmission : 13/12/2022
Date de réception préfecture : 13/12/2022